



*Syndicat mixte
de préfiguration*

REPORT

Convocation au premier Comité Syndical

Du Syndicat mixte de préfiguration du PNR des marais du littoral charentais

Le 08 Janvier 2026

Madame, Monsieur,

Suite à l'annulation du Comité Syndical initialement prévu le 6 janvier 2026, nous avons l'honneur de vous inviter à la première réunion du comité syndical, qui se tiendra en remplacement de la séance dédiée au Débat d'Orientation Budgétaire, selon les modalités suivantes :

Date : Jeudi 15 janvier 2026

Heure : 14h30

Lieu : Centre animation et de loisirs - Rue Jean Moulin - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

L'ordre du jour de cette séance demeure inchangé :

1. Accueil et introduction
2. Installation du Comité Syndical
3. Élection du président du syndicat mixte de préfiguration
4. Élection des vice-présidents du syndicat mixte de préfiguration
5. Élection des autres membres du bureau
6. Lecture et prise acte de la charte de l'élu local
7. Fixation du siège administratif du syndicat
8. Décision sur la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (convention ACTES)

Vous trouverez ci-joint le dossier de séance contenant :

- Les statuts du syndicat mixte de préfiguration
- La note de synthèse des points à l'ordre du jour de la séance du 6 janvier 2026.

En cas d'empêchement, merci de vous rapprocher des délégués suppléants nommés par votre collectivité pour vous représenter.

Par ailleurs, la réunion du second Comité syndical, consacrée à la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, est programmée le **2 février 2026 à 14h30**, au Centre d'animation et de loisirs – rue Jean Moulin – 17320 Marennes-Hiers-Brouage.

Comptant vivement sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice BROUHARD
Président de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes



*Pour l'Entente intercommunautaire constituée avec
la Communauté d'agglomération Royan Atlantique
et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan*